

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER



Energie, climat

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Direction générale de l'énergie et du climat

Arrêté du 24 septembre 2010 portant nomination au conseil du fonds de péréquation de l'électricité

NOR: DEVE1025087A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, en date du 24 septembre 2010, sont nommés membres du conseil du fonds de péréquation de l'électricité pour une période de trois ans :

- 1º M. Bruno Chéramy, conseiller d'État honoraire, président.
- 2º Au titre des représentants d'ERDF:

Mme Catherine Halbwachs, conseiller du président du directoire d'ERDF;

- M. Pierre Soulairol, directeur concessions (ERDF);
- M. Jean-Marc Lefeuvre, chef du département études à la direction finances (ERDF).
- 3° Au titre des représentants des entreprises locales de distribution d'électricité :
- M. Denis Mathieu, directeur général d'URM;
- M. Jean-Pierre Viou, président du syndicat professionnel des entreprises locales d'énergie;
- M. Pierre Boulnois, président de la Fédération nationale des sociétés d'intérêt collectif agricole d'électricité.
 - 4º Au titre des représentants des autorités concédantes d'électricité :
- M. René Kelhetter, vice-président de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies;
- M. Pascal Sokoloff, directeur général de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies.